

Quels choix pour demain?

Les semaines écoulées auront vu une sorte de maêstrom chambouler la vie politique dans une société travaillée par de fortes divisions et de profondes inégalités. Si la défaite du Front National est assurée, la nouvelle majorité présidentielle est issue d'attentes qui sont loin d'être uniformes.

Comme en témoigne le nouveau ministre de l'Education Nationale qui affiche haut et fort son option pour favoriser les redoublements dans les cas graves sans ... changer le texte du ministre précédent! Clientélisme électoral ou conviction profonde? L'avenir nous éclairera. Mais le programme libéral affiché par le président de la République n'est pas un secret. De profondes mutations sont en cours. C'est un secret de polichinelle que l'intervention des salariés sera plus que jamais nécessaire pour faire barrage aux mauvais coups (suppression de 120 000 agents publics?) mais aussi pour faire progresser d'autres alternatives basées sur la solidarité, le partage des richesses, le développement des services publics.

A tous, la section d'Indre-et-Loire, vous souhaite de bonnes vacances bien méritées!

A titre personnel, je double ses souhaits: partant en retraite, je n'aurai plus le plaisir d'être responsable de la FSU 37. Le dernier bureau de la FSU a élu Christophe Percher, secrétaire départemental. Bon courage à tous pour faire vivre notre Fédération, puissante, déterminée et riche de la diversité de nos métiers!

Gilles Moindrot

Banderole SNUipp-FSU37
du 1er mai 2017 à Tours.



Mars avril mai
n° 91

La section

d'Indre-et-Loire

de la FSU vous souhaite
de bonnes vacances !



à LOCHES, CENTRE AQUILON
13, rue Dr Martinais
SAMEDI 1^{er} JUILLET
de 14H00 à minuit

Sommaire

- P1 : édito : et 1 mai
- P2 : CHSCT
- P3 : premières audiences
- P4 : EPS et rencontres lochoises

Bulletin trimestriel de la Fédération
Syndicale Unitaire d'Indre-et-Loire
18, rue de l'Oiselet 37550 St Avertin
02 47 64 93 01 fsu37@fsu.fr
n° CPAP: 0720 S 07443 n° ISSN : 1247-4118
Directeur de publication: Vincent Martinez
Prix : 0,20 € Abonnement : 6€
Imprimé par nos soins. Ce bulletin a été envoyé grâce au
fichier informatique de la FSU 37. Conformément à la loi du
08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informa-
tions vous concernant en vous adressant à la FSU37.

Compte rendu :

Dans sa déclaration, la FSU:

- demande que le document « qui contacter » consultable sur le site de la DSDEN soit distribué en format papier à tous les personnels de l'Académie. M. le Conseiller de Prévention Académique répond qu'il sera envoyé dans chaque établissement à la rentrée 2017.
- demande qu'un point soit fait au prochain CHSCTD sur les crédits dédiés par l'Etat pour la sécurité des écoles dans le cadre des PPMS et alertes attentats. Le Secrétaire Général doit se renseigner pour nous apporter une réponse.
- constate que les délais sont jugés trop longs quant aux demandes de protections statutaires.
- déplore qu'il y ait 23 établissements du 2nd degré sans assistants de prévention et demande à en avoir la liste précise.
- se félicite de la réussite de l'enquête Qualité de Vie au travail qu'elle avait demandée : 34 % de réponses (soit environ 1000 enseignants du 1er degré) qui soulèvent des problèmes dont le CHSCT D devra s'emparer : problématique matérielle (locaux, équipement et ressources), épuisement (stress, conditions de travail) et suite de carrière.

Bilan d'activité ISST 2015-2016:

présenté par Mme Egirole Inspectrice santé et sécurité au travail de l'Académie: 32 visites ISST dont 2 écoles et 4 EPLE pour le 37.

Elle a relevé 3 points de vigilance à avoir dans le 1er degré: risque incendie, risque de chutes et de chutes d'objets et risques chimiques et dans le 2nd degré: risques chimiques, risques liés à l'intervention d'entreprise extérieures et risques de chutes.

Elle a participé à 16 visites conseils (8 écoles à la demande de l'Agence Régionale de la Santé dont 6 dans le 37, 5 EPLE à la demande des chefs d'établissement et 3 écoles à la demande des IEN)

Fusion des lycées de Loches prévue pour le 1er septembre 2017: la FSU rappelle que les deux Conseils d'Administration se sont prononcés contre. A ce jour, il semble que les locaux ne sont pas opérationnels pour accueillir le nouveau bac pro à la rentrée. Les personnels ont l'impression que l'unité des locaux se concrétise sur le site Vigny avec des dégradations de conditions de travail accentuées pour ceux qui exercent sur le site Delataille éloigné : une seule salle des profs, un seul CDI, un seul service de direction, 1/2 poste de CPE serait supprimé... La FSU constate que les conditions que les conditions de fusion ne sont pas satisfaisantes et demande que ce dossier soit réétudié. Elle propose qu'une visite de l'établissement soit programmée en 2017-2018.

Questionnaire Qualité de Vie au Travail

La FSU est intervenue depuis de nombreux mois pour qu'une enquête soit menée sur les conditions de travail. Celle-ci a été organisée en mars auprès des personnels du premier degré et les éléments principaux ont été présentés.

935 réponses recueillies sur 2845 personnels.

Parmi les points intéressants:

- 13% n'ont pas d'accès internet
- 30% n'ont pas d'équipements informatiques suffisants
- 40% n'ont pas d'accès handicapés
- 45% n'ont pas de salle de réunion
- 30% seulement ont une salle des maîtres souvent utilisée pour manger
- 43% disent avoir une classe peu spacieuse, un mobilier non adapté aux adultes (surtout en maternelle) et des problèmes d'isolation thermique et phonique

Le rôle du CHSCT est multiple :

- Contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité, à l'amélioration des conditions de travail des agents.
- Veiller à la mise en œuvre des textes réglementaires en la matière à l'égard du personnel.
- Participer à la politique de prévention des risques professionnels.
- Agir pour la promotion des risques professionnels (information, formation..)
- Etudier les fiches des registres réglementaires (DUERP document unique d'évaluation des risques professionnels, RSST registre santé sécurité travail, DGI danger grave et imminent) - situations particulières et bilans en vue de dispositifs de prévention.

Les représentants de la FSU interviennent sur l'ensemble de ces actions pour défendre chaque personnel fragilisé ou victime dans l'exercice de son travail, pour que l'administration soit plus réactive, défende mieux ses agents dont elle a la responsabilité, pour améliorer les dispositifs d'information, de formation, et l'expression des droits, pour proposer des outils de diagnostic permettant la prévention des risques.

44% ont subi une agression (dont 92% agressions verbales) et 36% se sentent encore fragilisés

76,15% ressentent une dégradation dans la charge de travail

85,57% ressentent une dégradation au niveau de la fatigue – 90% lorsque le nombre d'élèves est > 25

63% ressentent une dégradation dans la reconnaissance de leur travail

81% indiquent qu'enseigner est souvent ou toujours source de satisfaction

Ces résultats donnent des pistes de travail pour le CHSCT D, pointent des responsabilités pour l'administration et pour les collectivités locales ; un retour d'analyses sera fait dans la lettre hebdomadaire du 1er degré et le diaporama sera accessible.

Programme Annuel de Prévention

Un cadre national et académique est fixé pour la prévention des risques, l'évaluation des risques, l'information pour l'utilisation des registres réglementaires. (Le programme est consultable sur le site de la DSDEN.)

Concernant des actions départementales, la FSU a travaillé à la mise en place de l'enquête Qualité de Vie au travail qui vient d'être réalisée. Elle a proposé plusieurs points tels que :

- une meilleure communication sur le rôle du CHSCTD, les registres réglementaires, les dates de réunion ...
 - un module de formation Santé et Sécurité au Travail dans le Plan de formation
 - une coordination de la DSDEN avec les collectivités pour que les préconisations du CHSCT soient mieux suivies. (sécurité, hygiène, environnement de travail...)
- Ces points ont été intégrés au programme.

Etude et suivi des fiches RSST

Lycées : 3 fiches // Collèges : 3 fiches

Ecoles : 10 fiches : 4 pour agressions/conflits adultes, 1 pour des problèmes matériels, 5 pour des élèves perturbateurs (dans 4 écoles ; 2 situations déjà étudiées)

Christophe PERCHER (secrétaire du CHSCT), Sébastien MARCHAL, Joëlle BARAKAT et Sophie METZINGER Le prochain CHSCT D aura lieu le 4 juillet.

1. La FSU attend du nouveau gouvernement le cap qu'il entend donner à la Fonction publique et ses agents.

La FSU se plaît à affirmer que la Fonction publique est un choix de société. Élément structurant de la société, elle contribue au développement économique du pays et à son rayonnement international. Comment espérer en effet développer l'économie de notre pays et retrouver une croissance dans un modèle de développement durable sans pouvoir compter sur une formation qualifiante et de haut niveau, sans le développement de la recherche mais aussi sans les investissements des collectivités locales (aujourd'hui 76% des équipements sont réalisés par les collectivités locales, investissements indispensables à l'implantation et à l'activité des entreprises) ?

Constitutive du modèle social français, la Fonction publique est un excellent outil pour répondre aux besoins fondamentaux de la population et de tous les usagers (c'est à dire y compris à ceux des acteurs économiques) et ce sur tout le territoire.

Elle permet de faire du commun, et donc entre autre de lutter contre les inégalités.

A la fois dépositaire et garante de l'intérêt général, la Fonction publique incarne autant qu'elle met en œuvre les valeurs qui sont synthétisées dans la devise de la République. Et c'est au nom même de l'intérêt général, de la volonté que toutes et tous les citoyens puissent accéder à leurs droits, qu'elle assure la majorité du service public sans se borner aux seules fonctions régaliennes de l'État.

L'incroyable capacité d'engagement des agents, l'adaptabilité inscrite dans l'ADN de la Fonction publique et sa capacité à assurer la permanence et la continuité du service public, en font un levier essentiel pour toute la société pour relever les défis comme pour répondre aux besoins nouveaux qui ne manquent pas: emploi, petite enfance, vieillissement, dépendance, crise économique, environnementale et climatique, santé, éducation, recherche, culture, mutations technologiques et numériques...

La FSU porte aussi avec force la nécessité d'un aménagement du territoire permettant de répondre à ces besoins.

La question budgétaire est centrale pour répondre ou non à chacun des défis et des enjeux. Fiscalité, impôt, juste partage des richesses produites, lutte contre l'évitement fiscal... autant de sujets sur lesquels la FSU continuera d'intervenir. La poursuite des logiques libérales, économique et budgétaire, affaiblirait encore la capacité de l'action publique. A l'inverse, les investissements sont indispensables pour permettre aux services publics et à la Fonction publique de jouer tout leur rôle.

Quid du plan d'investissement annoncé lors de la campagne des élections présidentielles (5 milliards pour moderniser l'Administration publique et 10 milliards aux collectivités territoriales) ?

2. Si la feuille de route qui sera décidée pour la Fonction publique donnera les objectifs du gouvernement mais elle devra prendre en compte les attentes des organisations syndicales.

En effet, si la FSU pense que le dialogue social est un outil pour faire fonctionner la démocratie sociale, celui-ci ne peut en aucun cas être de posture. Les concertations des organisations syndicales ne suffisent pas. Les personnels qu'elles représentent doivent être entendus dans leur expertise professionnelle comme dans leurs légitimes revendications. La FSU rappelle qu'elle demande un bilan de la réalité du dialogue social aussi bien au niveau local que national afin de le conforter et de l'améliorer.

Par ailleurs, pour la FSU, il est nécessaire de travailler avec tous les acteurs (usagers, agents, employeurs...) est une nécessité. Il s'agit d'ailleurs de mieux considérer la place des usagers dans la Fonction publique qui

vivent parfois comme arbitraire et injuste certaines décisions prises au nom de l'intérêt général. Notre époque a donc besoin de les associer davantage comme des acteurs des services publics participant à l'élaboration de leurs règles. Leur participation aux prises de décision, comme par exemple dans l'Éducation nationale (CSE, conseil d'école, conseil d'administration...), est aujourd'hui un facteur essentiel de démocratie. Cela suppose un travail de formation des agents pour mener à bien ces relations.

3. Des réflexions et chantiers à inscrire dans un agenda social

- Périmètre de l'action publique

La Fonction publique sait étendre ses missions, dès lors qu'un besoin nouveau apparaît, pour peu que les moyens législatifs, réglementaires et budgétaires lui en soient donnés. Les besoins de la population ne manquent pas aujourd'hui et les défis à relever par notre société non plus.

Facteur de relance et de stabilité, le champ du service public comme le périmètre de la

Fonction publique doivent être étendus. Cela suppose un travail prospectif. Le CESE pourrait y être associé.

- Pilotage des services de la Fonction publique aujourd'hui, l'individualisation du travail a tendance à prendre le pas sur le travail collectif. Le « management » mis en place ces dernières décennies tend ainsi à transférer les responsabilités vers les individus au lieu d'interroger les organisations de travail. Injonctions contradictoires, manque de temps et d'échanges, isolement dans le travail, individualisation du travail et mise en concurrence des personnels provoquent de nouvelles souffrances en écartant les agents de l'organisation et du sens de leur propre travail. A cela s'ajoutent l'intensification du rythme de travail, un pilotage par « management », perte de sens du travail... qui sont des facteurs de dégradation des conditions de travail faisant l'objet d'étude notamment dans les CHS-CT.

Il faut aujourd'hui repenser le « management » utilisé dans la Fonction publique. Les missions d'intérêt général qui sont celles des agents supposent non pas une individualisation du travail mais une organisation plus collective du travail. Cela nécessite notamment la reconnaissance et le développement du travail en équipe. A l'autonomie des établissements ou services (qui mettraient encore davantage les agents en concurrence entre eux alors que leurs objectifs sont identiques et produiraient davantage d'inégalités entre les usagers), la FSU oppose l'autonomie des équipes c'est à dire la possibilité pour les agents d'être davantage concepteurs et acteurs de leurs métiers.

- Formation

Il est urgent de décréter un plan d'urgence et ambitieux pour la formation initiale et continue des agents. Les agents de la Fonction publique ont choisi des métiers au service du public. Cela nécessite une grande expertise professionnelle, beaucoup d'écoute et de disponibilité aussi.

Infirmières, enseignants, chercheurs, assistants sociaux, agents d'insertion et de probation, agents des services de l'eau et de l'agriculture, conservateurs de musée, agents d'accueil dans les mairies, personnels administratifs... C'est plus de 250 métiers différents à la FPE et dans les 36 000 collectivités locales qui permettent chaque jour de rendre des services de qualité aux usagers. Avec 3,2 jours par an par agent, la formation est le parent pauvre alors que la Fonction publique doit s'adapter en permanence. La FSU demande l'ouverture rapide de discussions pour élaborer un plan ambitieux de formation pour tous les agents.

Il s'agit aussi, et notamment dans le cadre d'un nouveau système de pilotage des services, de rendre les agents davantage concepteurs et acteurs de leurs métiers.

Elections:



les assistantes maternelles et familiales votent

Du 19 au 26 juin par voie électronique les assistantes maternelles (nourrices à domicile ou dans les crèches familiales) et les assistantes familiales (familles d'accueil d'enfants confiés par le juge) élisent leurs délégués à la Commission Consultative Paritaire Départementale.

La CCPD concerne toutes les assistantes employées par des particuliers (parents qui confient leur enfant à la journée), par des crèches familiales, par le conseil départemental ou par une association. Une diversité de situations qui nécessitent d'être représenté à la CCPD par des militants sérieux et efficaces.

La CCPD se prononce également sur le contenu de la formation obligatoire (120 h pour les ASS MAT et 240 pour les ASS FAM)

La CCPD est une commission qui émet des avis sur toute demande de retrait, de suspension d'agrément, de modification du nombre de places d'accueil dans un sens restrictif ou de modification des critères d'accueil.

Nos métiers sont de plus en plus exposés et l'agrément PMI qui nous a été attribué est donc plus fragile.

SNUTEFI

Syndicat des agents de pole-emploi, inspecteurs du travail, ...



SNESUP

Syndicat enseignants du supérieur. Université.



SNUipp

Syndicat des professeurs des écoles., PEGC, Instituteurs



SNES

Syndicat des enseignants du second degré



Snetap

Syndicat des enseignants et agents des lycées agricoles



SNEP

Syndicat des enseignants d'Education Physique et



SNUEP

Syndicat des enseignants des lycées professionnels



SNUTER

Syndicat des agents des collectivités territoriales et



SNICS

Syndicat des infirmières de l'Education Nationale



SNUAS-FP

Syndicat des assistantes sociales de l'Education Nationale



Etat de l'EPS avant et ...près ?



L'année 2016/17 sera marquée par les différents congrès du SNEP qui ont eu lieu afin de répondre aux questions posées autour des personnels, du métier, de la politique éducative, du syndicat. Pour le département début janvier, après l'envoi d'un bulletin aux syndiqués, très peu de collègues ont participé à la soirée de congrès, moment qui permet de définir démocratiquement les orientations à venir pour la profession pour les 3 prochaines années. Seuls 54% des syndiqués ont voté dans le 37 contre 94% dans le Cher... Suite au congrès académique de Salbris, des propositions ont été remontées pour être discutées au niveau national de Montpellier : fin de carrière, valorisation et réduction de service des collègues intervenant dans la formation... Finalement, deux actifs et un retraité du département ont été au congrès national et ont travaillé activement pendant une semaine aux débats, commissions, prises de décision et votes.

Réuni fin février, le groupe de travail du second degré a permis de solliciter la création de 2 postes EPS dans le 37 un pour le centre de Tours (besoins importants aux collèges A. France et Rabelais) ainsi qu'à Vouvray-Château R. Nous avons pris la connaissance des compléments de service et des nombreux blocs provisoires. En mars au Comité Technique, la création d'un seul poste à A. France a été actée. Ainsi pour les collèges, le bilan est + 2 postes (pour Tours créations Commynes, Ronsard, A. France et suppression à Commynes). En lycée, suite au Comité Technique Académique, 3 postes sont créés : Vinci Amboise, Choiseul et Vaucanson à Tours.

Quelques collègues ont obtenu leur mutation hors académie malgré un mouvement difficile faute de création (Clg Descartes, Neuvy, Cormery et 1 TZR Ouest). Avec les nombreux départs à la retraite (Ste Maure, Langeais, Tours 2 à Bayet- lyc Descartes, Balzac, Joué Arsonval et A. France Tours), plus de collègues devraient obtenir satisfaction à leur

demande de mutation dans le département, contrairement au Cher et à L'Indre où tout est bloqué. Mais encore cette année, des stagiaires vont arriver sur des postes qui avaient été mis au mouvement faute d'anticipation de l'administration. Les berceaux stagiaires connus sont pour les stagiaires 10h (2 Grandmont - 1 Corneille- 1 Vouvray- 1 Commynes, et 2 à 20h à clg Chinon et Neuvy ?).

Le département a accueilli en avril un stage académique sur la sécurité -responsabilité en EPS mais malgré la proximité seuls 3 collègues du 37 y ont participé. Une réunion d'information sur les nouvelles carrières, les gains en échelon, les nouvelles avancées suite à PPCR, organisée début mai, a réuni peu de monde.

Le bureau du SNEP renouvelé avec l'arrivée de 2 nouveaux collègues participe au bureau du SNEP « acad » et se réunit régulièrement afin de travailler et dynamiser le 37. Les 4 commissaires paritaires participent aussi aux réunions mutation pour le mouvement inter et intra. Et 2 autres membres siègent chaque mois en commission de réforme pour suivre les accidents de travail et informer les collègues. Les membres élus des AS ont tous participé au Conseil Départemental UNSS et au CI régional. Cette année sera pourtant encore marquée par la baisse du nombre de syndiqués, et avec celle des autres départements, ce sont 2 heures de décharge horaire qui vont être perdues pour l'académie. Avec le renouvellement de la profession, il va être vital de retrouver de jeunes militants.

Une réunion d'information est organisée afin de faire un bilan et parler « métier » le 29 juin à 18h à la maison des syndicats, rue de l'oiselet à St Avertin, autour d'un repas partagé. Nous vous y attendons nombreux, et nous invitons les futurs retraités à se joindre à ce moment convivial.

Christine Chafiol secrétaire départementale



à LOCHES, CENTRE AQUILON
13, rue Dr Martinais
SAMEDI 1^{er} JUILLET
de 14H00 à minuit

PRESENTATION DE CONVERGENCE FACE AUX ENJEUX ACTUELS

CODE DU TRAVAIL - SANTÉ AU TRAVAIL

Animé notamment par : Dominique Huez, médecin du travail, Catherine Lison Croze, LDH, Patrick Mallinger, Convergence, Marie-France Beauflis, Sinatrico.

2 ATELIERS

1/ EN BONNE SANTÉ TOUT AU LOGO DE LA VIE

Animé notamment par : Isabelle David, CGT santé 37, Patrick Foucher, médecin, représentant AG France au CESER Centre Val de Loire, Joël Durand, représentant CGT santé au CESER Centre Val de Loire.

2/ SANTÉ ET ALIMENTATION

Animé notamment par : Emmanuel Denis, élu EELV Tours et Métropole, Alain Gdelle, SNETAP-FSU, Hervé Bédouet, confédération paysanne, Evelyne Pinard, MRC. Avec : UL CGT Loches, CGT Santé, FSU, Confédération Paysanne, SNETAP-FSU, LDH, EELV, PCF, MRC.

SAMEDI 1^{ER} JUILLET

CENTRE AQUILON

13, rue Dr Martinais, à LOCHES

Entrée libre

La santé en débat
de 14h00 à 19h00



Concert
à 19h00

Chansons
amoureuses
et gaillardes
du pays de France
avec
Bethsabée Haas, Chant
Laurence Renault-Lescure. Piano



20h00



Chaque apporteur apporte quelque chose
à boire ou à manger
pour un moment convivial !!

À l'initiative de Convergence services publics 37
convergencesp37@gmail.com